



**Vers une gestion intégrée
de l'Espace maritime
de la Nouvelle-Calédonie**



Sommaire

- Un peu de géographie p. 3
- La méthode et les étapes du processus p. 4 - 7
- Une gestion durable adaptée à des milieux exceptionnels p. 8 - 14
- L'emboîtement des échelles d'action p. 15

Madame, Monsieur,

Depuis ma prise de fonction, je suis pleinement mobilisé pour que la Nouvelle-Calédonie se dote d'une **politique intégrée** pour gérer les espaces marins placés sous sa responsabilité. J'ai ainsi défendu devant le Congrès un projet de délibération, adopté en avril 2011, qui donne le cadre juridique nécessaire à la mise en œuvre de cet objectif.

C'est cet engagement que j'ai rappelé lors du Forum des îles du Pacifique qui s'est tenu aux îles Cook, en **août 2012** et lors du lancement d'une large concertation locale en **novembre 2012**.

Ma volonté est d'initier une **nouvelle gouvernance** pour donner à la Nouvelle-Calédonie toute sa place dans la gestion des espaces marins à l'échelle du Pacifique sud. Cette orientation, au bénéfice de tous les calédoniens, visera une utilisation pérenne des ressources, en valorisant les activités économiques existantes ou potentielles, tout en préservant notre patrimoine naturel exceptionnel.

Nous étudierons ensemble la possibilité de construire cette démarche par la mise en place d'une aire marine dite protégée à l'échelle de l'Espace maritime de la Nouvelle-Calédonie. Elle pourrait par exemple prendre la forme d'un

grand « **Parc naturel de la mer de Corail** » dont les orientations de gestion seront concertées et définies au sein d'un comité de gestion réunissant l'ensemble des parties concernées.

Afin de faciliter nos discussions, les connaissances disponibles sont actuellement synthétisées et analysées dans un document appelé « **analyse stratégique de l'Espace maritime** ».

Au cours des prochains mois, nous dégagerons une vision commune des enjeux de développement durable et de gestion afférents à cette immense zone marine. Ce diagnostic partagé se prolongera dans un second temps par l'élaboration de propositions d'actions.

Le présent document présente la méthode de travail et les principales étapes du processus. Il réunit en outre un premier ensemble d'informations synthétiques relatives à l'Espace maritime, qui, je le souhaite, sauront alimenter la réflexion et la discussion.



Harold Martin,
Président du gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie



Un peu de géographie



L'**Espace maritime de la Nouvelle-Calédonie** est composé de la Zone économique exclusive (ZEE) de la Nouvelle-Calédonie et des Eaux intérieures et territoriales (12 MN) des « îles éloignées ». Il ne comprend pas les eaux intérieures et territoriales placées sous la compétence des provinces.

Pour les géographes, la **mer de Corail** constitue la partie occidentale du Pacifique sud tropical. Aussi étendue que l'Union européenne, elle est bordée à l'ouest par l'Australie, au nord par la Papouasie Nouvelle-Guinée et les îles Salomon, à l'est par le Vanuatu et la Nouvelle-Calédonie. Grâce à la présence d'atolls isolés au cœur de ce vaste espace maritime, la mer de Corail est entièrement placée sous la responsabilité de ces cinq états côtiers. La mer de Corail présente la particularité d'abriter de très grands ensembles variés et relativement peu profonds, mais aussi des milieux de profondeur extrême, tels que la fosse des Nouvelles-Hébrides atteignant près de 7 000 m de profondeur.

Carte d'identité de l'Espace maritime de la Nouvelle-Calédonie

- Un espace **75** fois plus grand que la superficie des terres émergées.
- **14 %** de l'espace maritime national.
- Environ **2/3** des fonds ont une profondeur supérieure à 2 000 m.
- Les écosystèmes peu profonds (prof. < 100 m) représentent seulement **1,5 %** de l'espace mais **41 %** des écosystèmes récifo-lagonaires de NC.
- Plus de la **moitié** des coraux recensés en Nouvelle-Calédonie y sont présents malgré une relativement faible diversité des structures récifales.
- Une abondance et une diversité exceptionnelles d'habitats favorables au développement d'**écosystèmes profonds remarquables**.
- Une incroyable biodiversité... et encore des **milliers** d'espèces à découvrir car de nombreuses zones n'ont jamais été étudiées...
- Une **vingtaine** de navires de pêche palangrière produisant plus de **2 500** tonnes de poissons pélagiques par an, en majorité du thon germon.
- Des activités mal connues autour des îles éloignées : pêches récifales et fréquentation touristique principalement.
- Un potentiel de développement de **nouvelles activités** qui nécessite un **cadre de gestion adapté**.

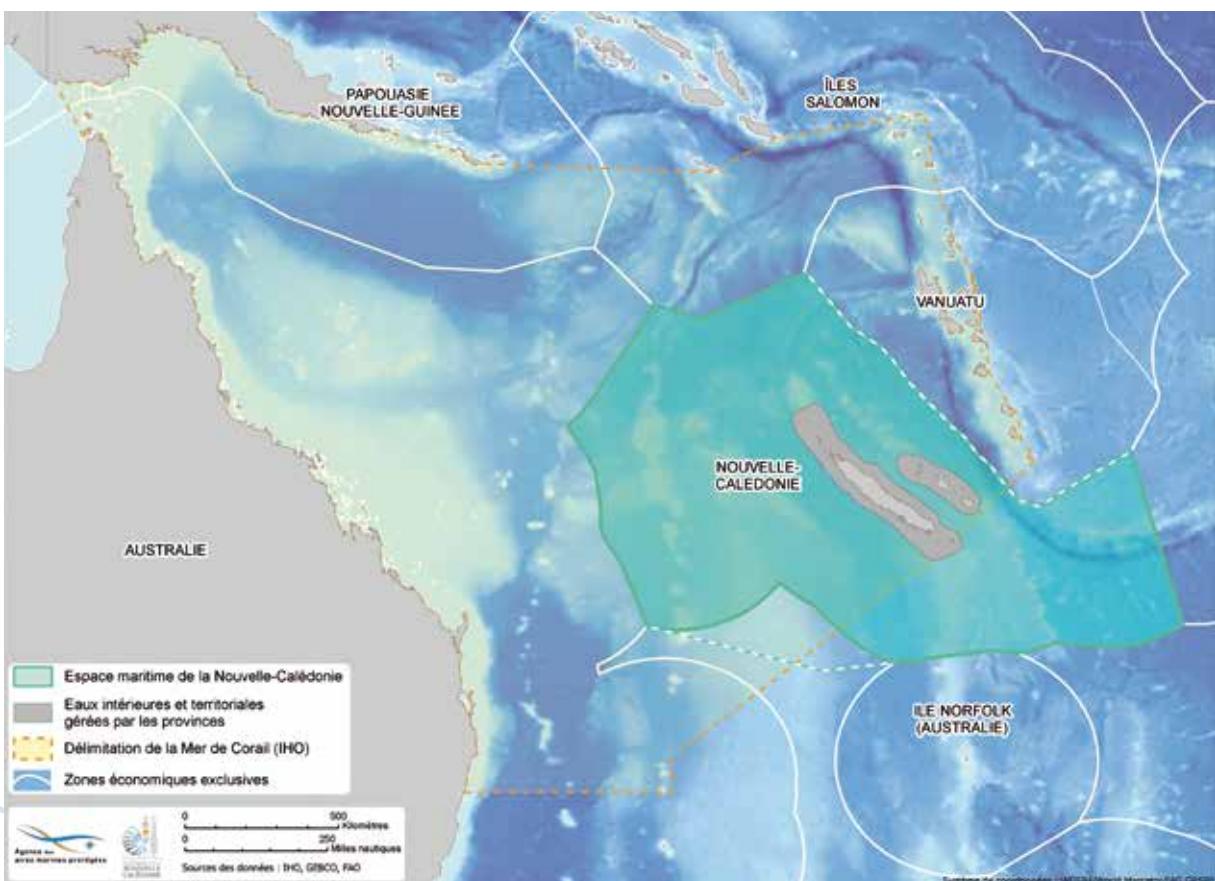


Figure 1 : délimitation de la mer de Corail par l'organisation hydrographique internationale



La méthode et les étapes du processus



Les concepts et la démarche de planification spatiale proposée

La **planification spatiale marine** est un processus par lequel le gestionnaire vise à identifier les principaux enjeux de développement durable associés aux différents espaces marins. Sa finalité consiste à attribuer à ces espaces des objectifs de gestion, qui pourront être atteints, notamment, par la mise en place d'un réseau cohérent d'aire marines protégées. C'est une démarche destinée aux décideurs pour les accompagner dans leurs choix de gestion.

La **gestion intégrée des espaces marins** se rapporte à l'aménagement et à l'utilisation durable des zones marines prenant en considération le développement économique et social, tout en sauvegardant les équilibres biologiques et écologiques fragiles. Il s'agit de favoriser la cohérence entre les approches « sectorielles » (par ex. gestion des pêches, protection de la nature, exploitation des ressources minérales, lutte contre les pollutions...) et les objectifs de gestion attribués aux différents espaces marins en fonction des enjeux spécifiques qui les caractérisent.

La mise en œuvre de ces concepts s'effectue dans le cadre d'une démarche appelée **analyse stratégique** : elle consiste à réaliser une synthèse et une analyse des connaissances visant à mettre en lumière les enjeux environnementaux au regard des activités humaines, dans une perspective de gestion écosystémique et de développement durable.

Ces éléments permettront ensuite d'alimenter des réflexions et discussions visant à **définir les orientations de gestion les plus adaptées aux contextes naturel et humain de l'Espace maritime de la Nouvelle-Calédonie**.

Dans les pages qui suivent, sont rassemblés de façon synthétique, des premiers éléments illustrant les enjeux de gestion écosystémique à prendre en considération dans l'Espace maritime de la Nouvelle-Calédonie.

Ces éléments, combinés à l'étendue des espaces marins considérés, suggèrent la nécessité de mener une réflexion à l'échelle globale, objet du présent projet.

Des outils adaptés aux objectifs

- La Nouvelle-Calédonie a défini différentes catégories d'aires marines protégées afin d'être en mesure d'adapter sa gestion aux enjeux et objectifs spécifiques associés aux différents espaces marins et aux activités qui s'y déroulent (délibération 51/CP du congrès de la Nouvelle-Calédonie du 20 avril 2011).
- Les réflexions menées dans le cadre du présent processus viseront à mettre en œuvre les outils existants, ou à en créer de nouveaux, en fonction des cibles de gestion et des échelles d'action retenues.

Les énergies mobilisées

En Nouvelle-Calédonie, les connaissances et l'expertise sur le milieu marin sont de qualité. Cependant, l'intégration des données dans un outil de planification spatiale, permettant de hiérarchiser les enjeux, nécessite d'importants travaux de capitalisation et d'organisation des connaissances. Afin de garantir la qualité de l'analyse, les **services du gouvernement** sont pleinement impliqués dans la mise en œuvre de ce projet, ainsi que différents **partenaires techniques et scientifiques** :

- Agence des aires marines protégées : assistance à maîtrise d'ouvrage, mise en place des partenariats scientifiques, coordination de l'analyse et de la rédaction.
- Institut de recherche pour le développement : appui méthodologique, écosystèmes coralliens, océanographie physique et biologique, analyses spatiales.
- Société calédonienne d'ornithologie, Centre national de la recherche scientifique et Université de La Réunion : oiseaux marins.
- Secrétariat général de la communauté du Pacifique : exploitation durable des ressources halieutiques hauturières.
- Conservation international : appui technique géomatique, analyses spatiales et flore terrestre.
- Muséum national d'histoire naturelle : écosystèmes benthiques profonds.
- Commonwealth scientific and industrial research organisation (Australie) : échange de données, expertise.

De nouveaux partenariats permettant de renforcer l'expertise sur les autres thématiques, notamment socio-économiques, sont souhaités.



Les étapes

La mise en œuvre de l'analyse stratégique s'appuie sur une alternance de travaux techniques et d'étapes de concertation.

La première phase consiste à établir un **diagnostic** permettant de mettre en évidence les principaux éléments écosystémiques et les usages à prendre en considération (« les enjeux ») à l'échelle globale et par zones. Le croisement de ces enjeux écologiques et socio-économiques permettra alors de définir les « enjeux de gestion ». Ce diagnostic est **partagé** avec les acteurs du territoire.

Sur cette base, pourront alors être discutées les **grandes orientations de gestion**. Avec l'appui d'outils d'aide à la décision, des **scénarios** seront élaborés pour définir les modalités de mise en œuvre des orientations retenues.

Ces différents scénarios, basés sur la meilleure connaissance disponible, serviront alors de support à une dernière phase de concertation.

À l'issue de ces échanges, la Nouvelle-Calédonie décidera des orientations de sa politique de gestion.

Le produit final

Le document final de cette analyse stratégique de l'Espace maritime sera composé de trois catégories de résultats :

- des **informations** sur les écosystèmes et leur fonctionnement, le patrimoine naturel et culturel, ainsi que les usages,
- des **cartes de synthèses** des enjeux découlant de ce diagnostic,
- des **propositions d'actions** : en matière de gestion, de coopération régionale et d'acquisition de nouvelles connaissances.



Construire le projet ensemble : la concertation

La concertation sera recherchée tout au long du projet. Il s'agit d'un point central de la démarche de création du réseau d'aires marines protégées.

Les objectifs

La concertation vise à faire participer les acteurs à la construction du projet et à la décision finale. Il en est attendu à la fois une **meilleure définition** et une meilleure acceptabilité du projet, notamment quand il a des conséquences sur certaines activités humaines.

Pour le **public directement concerné** par le projet, la concertation se fera sous forme de réunions ou de contributions écrites.

Elle reposera sur une information la plus complète et objective possible, laissera la place au débat et à la recherche de solutions collectives.

Elle donnera le temps aux parties prenantes de s'organiser, d'assimiler l'information et de se prononcer à chaque étape du processus.

Pour le **grand public**, elle sera limitée à des questions d'information.



Les différentes phases

Au cours de l'analyse stratégique, trois phases principales de concertation sont envisagées :

- **Au lancement du processus** : pour présenter les objectifs généraux du projet, la méthodologie, le programme de travail et évaluer les modalités de contribution des parties prenantes.
- **Au terme de la phase de synthèse** des connaissances et d'identification des enjeux.
- **Au moment de la définition des grandes orientations des gestion** et de la négociation des scénarios et propositions d'action.

L'organisation

Ces échanges seront organisés dans le cadre d'un **comité de concertation** réunissant l'ensemble des usagers et autres parties intéressées par le projet. Des ateliers thématiques complèteront le dispositif en tant que de besoin.

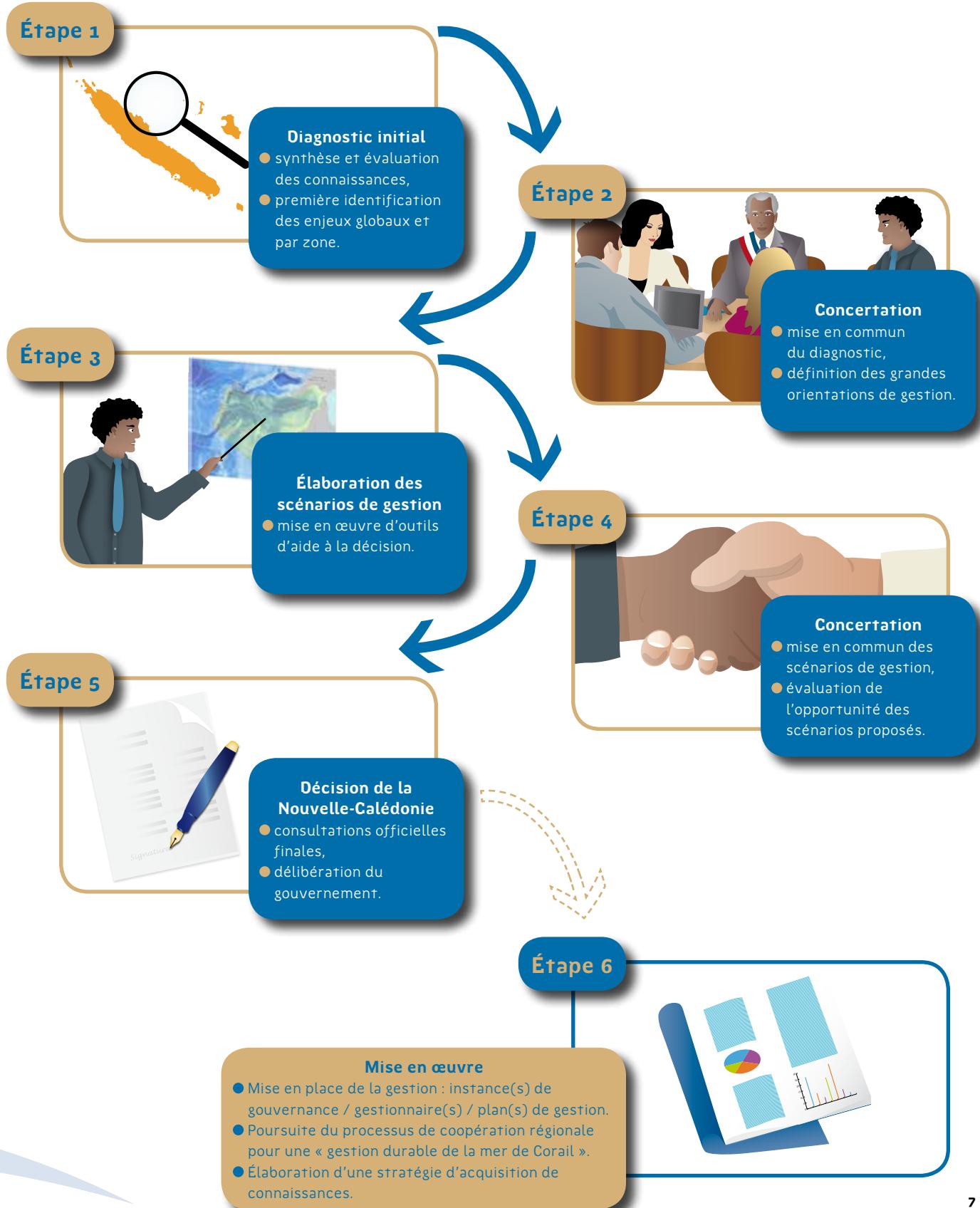
La concertation s'appuiera également, autant que possible, sur les instances de gouvernance déjà en place, en particulier la **Commission des ressources marines** et le **Comité consultatif de l'environnement**.

Les échanges réguliers au sein de ces instances permettront en outre d'assurer une coordination avec les provinces sur un certain nombre de thématiques liées à des politiques relevant de leur compétence (développement économique et environnement notamment).



Figure 2 : mise en place d'une gouvernance participative

Un processus d'analyse stratégique en cinq étapes principales





Une gestion durable adaptée à des milieux exceptionnels

Les reliefs sous-marins de l'Espace maritime

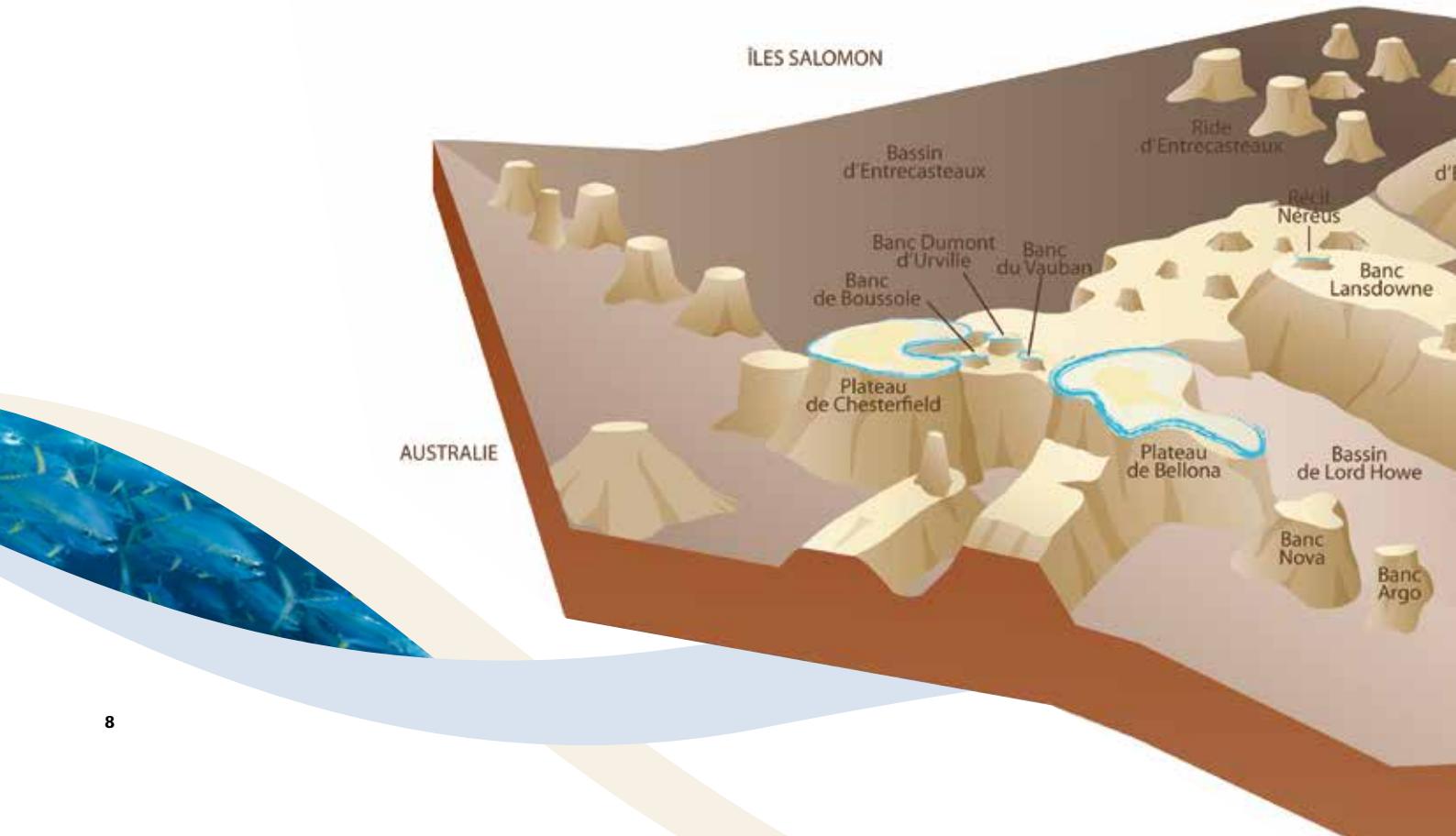
En lien avec une histoire géodynamique complexe et très ancienne, les fonds marins sont composés de grands ensembles de reliefs :

- **Des rides**, continentales détachées de l'ancienne bordure orientale du Gondwana :
 - la ride de Lord Howe, s'étend du sud du banc de Lansdowne, jusqu'en Nouvelle-Zélande,
 - la ride de Fairway s'achevant au nord par le banc Lansdowne et le récif Néréus,
 - la ride de Norfolk comprenant les atolls d'Entrecasteaux, la Grande Terre, son lagon et se prolonge jusqu'en Nouvelle-Zélande,



➤ la ride des Loyauté, dont l'origine est encore discutée.

- **Des bassins profonds**, dont la croûte est de nature continentale (bassins de Nouvelle-Calédonie, de Fairway, de Lord Howe, et des Loyauté) ou océanique (bassins Fidjien, d'Entrecasteaux, Nord Loyauté).
- **Une fosse de subduction** et l'arc volcanique actif associé duquel émergent les îles de Matthew et Hunter.
- **De nombreux monts sous-marins** répartis sur la plupart de ces ensembles. Les plus remarquables sont ceux des rides de Norfolk, de Fairway et des Loyauté, ainsi que la chaîne des Guyots qui s'étend dans la partie occidentale de la ZEE, du banc Capel au plateau de Chesterfield.
- Cette vaste étendue marine est ponctuée de différentes « îles éloignées » :
 - îlots situés sur les atolls de Chesterfield, Bellona, d'Entrecasteaux,
 - îlots des récifs de Pétrie et de l'Astrolabe,
 - îles de Walpole, Matthew et Hunter.



Un océan en mouvement

- **Des processus physiques** de grande échelle, sous l'influence des phénomènes climatiques cycliques, saisonniers ou pluriannuels comme El Niño, qui modifient le contexte océanographique et atmosphérique de la région.
 - **Des courants** principaux orientés vers l'ouest au Nord et vers l'est au Sud, mais qui subissent des déformations liées à la présence des différents reliefs sous-marins ou émergeants. Des structures de masses d'eau qui peuvent favoriser des fortes productions planctoniques (upwellings, effets d'île).
 - Une forte **variabilité saisonnière et géographique de la production primaire océanique**, entraînant d'importantes évolutions au sein des chaînes alimentaires, jusqu'aux prédateurs supérieurs.

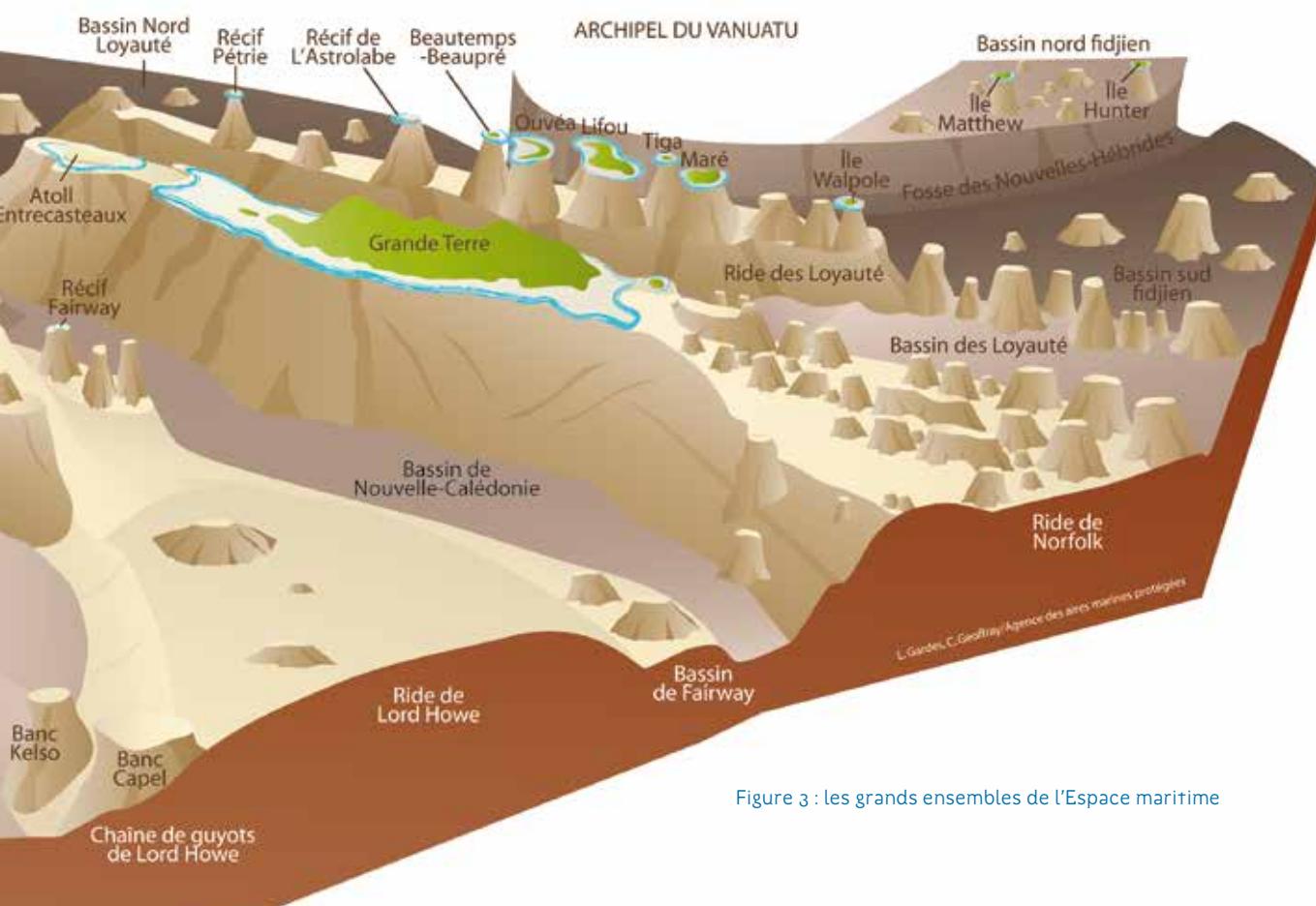
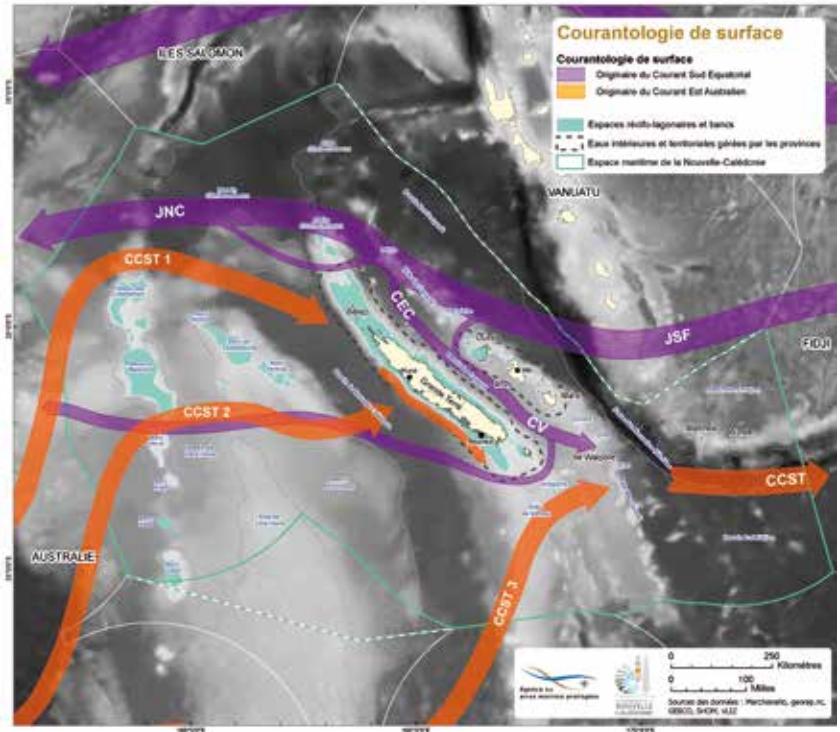


Figure 3 : les grands ensembles de l'Espace maritime

Les trois grands écosystèmes :

Cette complexité géographique a donné naissance à des écosystèmes remarquables :

- **Les écosystèmes récifo-lagonaires** : ils se développent au sommet des reliefs sous marins les plus importants. Leur existence est liée aux coraux, animaux fixés dont la plupart affectionnent les eaux claires et chaudes. Ils procurent des niches écologiques à de nombreux animaux qui y trouvent nourriture, refuge, protection et abris et constituent donc des écosystèmes marins complexes et parmi les plus riches en biodiversité.
- **Les écosystèmes benthiques profonds** : liés à la complexité géologique des fonds marins, ils ont pour support des organismes fixés (coraux froids, éponges) qui sont les architectes d'un monde mystérieux, peuplé de milliers d'espèces, dont certaines existent depuis des millions d'années. Ils sont présents sur les pentes des îles, récifs



et monts sous-marins essentiellement à des profondeurs comprises entre 200 et 1 500 mètres.

- **Les écosystèmes pélagiques** : associés aux masses d'eau océaniques, de nombreux organismes peuplent la colonne d'eau et interagissent. La dynamique complexe de ces écosystèmes est liée aux caractéristiques physiques et au mouvement des masses d'eau.



Des liens étroits et mal connus

Les récifs coralliens, les écosystèmes profonds et les écosystèmes pélagiques qui composent l'Espace maritime sont dynamiques. Ils s'étendent sur des surfaces immenses et interagissent.

Entre les espaces côtiers des îles éloignées et les milieux pélagiques

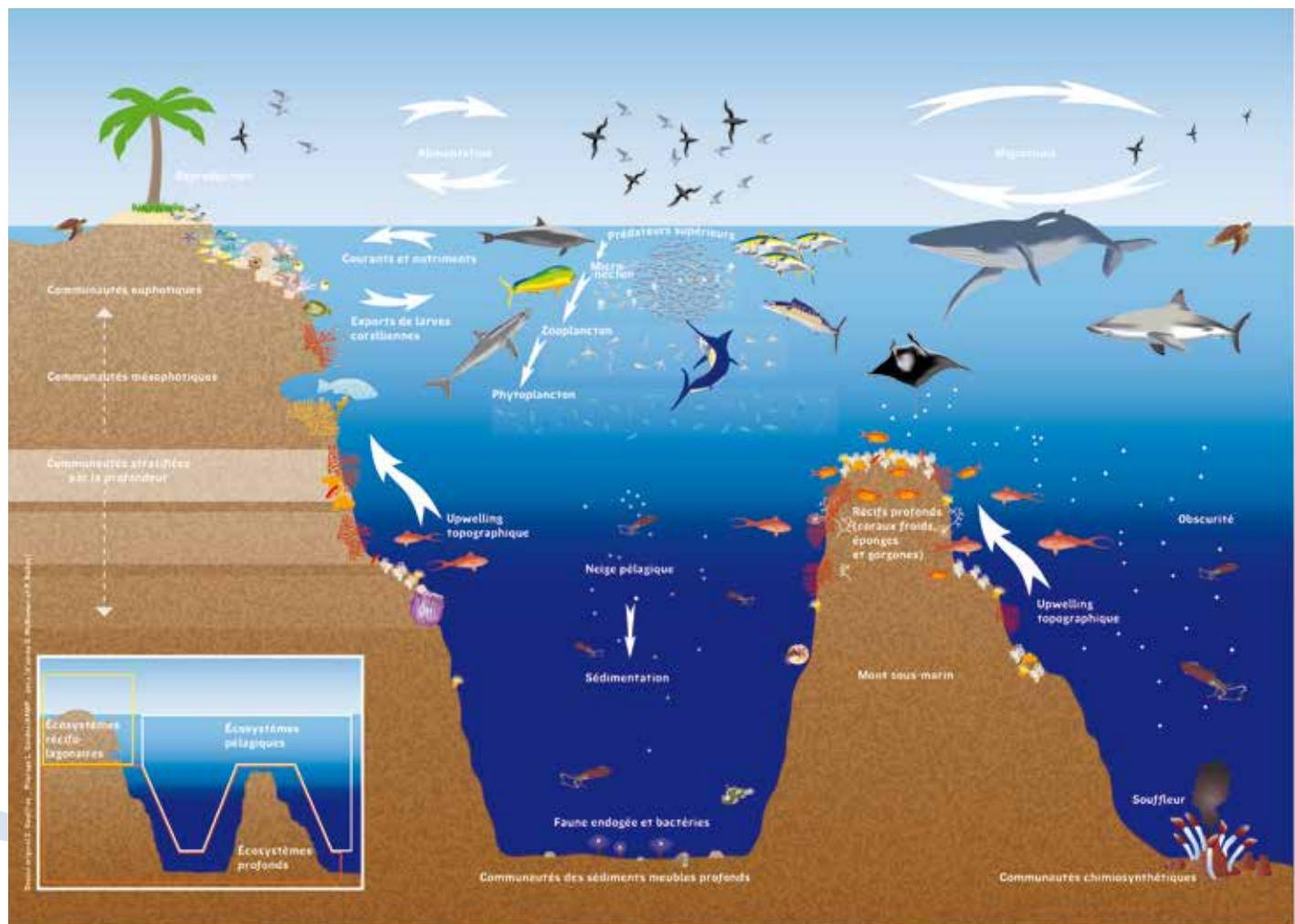
- Les îles éloignées constituent des sites majeurs pour la **reproduction** de nombreuses espèces vulnérables (oiseaux, tortues). Mais ces espèces dépendent également étroitement de l'écosystème pélagique pour **se nourrir** (oiseaux) ou pour rejoindre, lors des **migrations**, les différents habitats nécessaires à leur cycle de vie (tortues, baleines, requins...).
- Les îles éloignées modifient la **productivité** de l'océan à leur proximité (de façon plus ou moins importante selon leur taille) et augmentent la disponibilité de proies pour les espèces pélagiques comme les thons.



Entre la couche pélagique de surface et les milieux profonds

- Les organismes planctoniques tombent sur le fond de l'océan et **alimentent** les organismes fixés des écosystèmes profonds.
- Inversement, les remontées d'eaux profondes riches en nutriments **favorisent la production primaire** planctonique dans les eaux superficielles.

→ D'où la nécessité d'appréhender une politique de gestion à grande échelle permettant d'englober au mieux ces écosystèmes et leurs interactions.



L'Espace maritime, domaine vital des oiseaux marins des îles éloignées et du lagon de la Grande Terre

En raison de l'importante diversité des « îles éloignées » et de leur situation océanique, l'Espace maritime de la Nouvelle-Calédonie abrite une avifaune exceptionnelle, tant par la **diversité des espèces** rencontrées (27 espèces nicheuses et 32 migratrices ou erratiques), que par l'abondance en oiseaux marins (environ **700 000 couples nicheurs** pour plus de deux millions et demi d'individus estimés au total). Ces îles constituent à cet égard des **Zones d'importance internationale pour la conservation des oiseaux (ZICO)**.

Les oiseaux marins sont particulièrement intéressants au plan écologique car ce sont des prédateurs supérieurs, placés au sommet des réseaux alimentaires océaniques. Leur abondance démontre la productivité du milieu marin et constitue un indicateur de son état de santé.

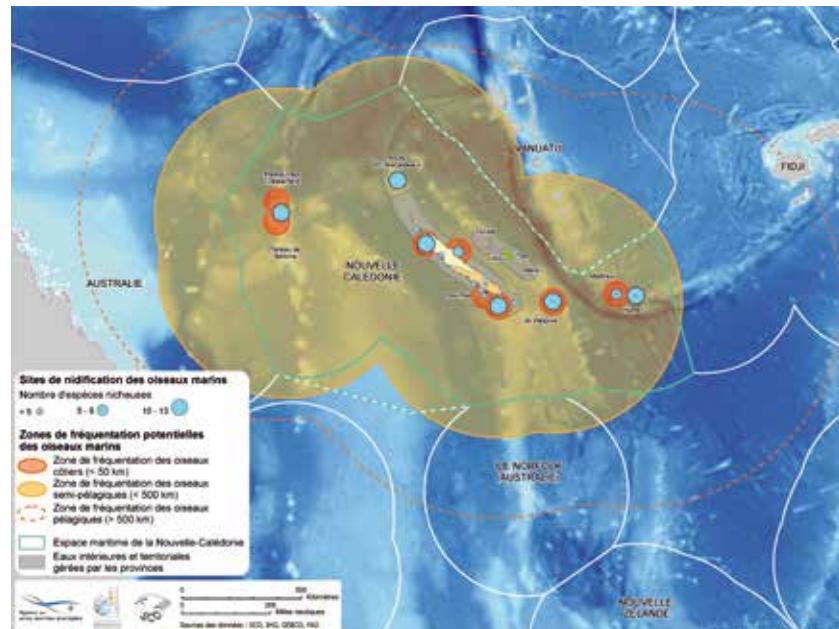


Figure 6 : domaine vital des principales espèces d'oiseaux marins en période de nidification, en l'état actuel des connaissances disponibles.

Quelques chiffres clés

- Plus de 10 % de la population mondiale de puffin fouquet (300 000 couples) et près de 10 % de celle de la sterne de Dougall (8 000 couples).
 - Présence de sous espèces endémiques formant les principales populations mondiales connues de deux pétrels menacés : pétrel de Gould et pétrel de Tahiti avec plusieurs milliers d'individus. (5 à 10 000) de chaque espèce.

La diversité des espèces se caractérise également par une **diversité de comportements**, notamment en terme d'utilisation de l'espace, que ce soit pour la nidification (certaines espèces nichent dans les arbres, d'autres au sol...) ou pour la prospection alimentaire dans les espaces océaniques. Certaines espèces nichent sur les îlots du lagon (puffin, sternes, noddies) ou dans la chaîne centrale (pétrels) mais vont pêcher en plein océan. D'autres réalisent l'intégralité de leur cycle de vie à partir de sites de nidification océaniques (fous, frégates, phaétons). Les lieux de nutrition sont situés à l'extérieur, le long du récif barrière ou à des centaines de km au large, en fonction de la nature et de la localisation des sources d'alimentation.

Ainsi, le **domaine vital** associé à une colonie est très variable en fonction des espèces et des caractéristiques des eaux environnant les sites :

- Les **espèces côtières**, prospectent une zone marine jusqu'à une distance de 50 km de leur nid.
 - Les **espèces semi-pélagiques**, exploitent une zone pouvant atteindre 500 km.
 - Les **espèces pélagiques**, exploitent des zones situées jusqu'à 800 - 1 000 km de leur nid, voire au delà.

À noter que les mouvements saisonniers (migrations) peuvent atteindre des distances très largement supérieures, souvent à l'échelle des bassins océaniques.



Des écosystèmes benthiques profonds exceptionnels

L'océan Pacifique est parmi les trois grands océans, celui qui comporte la plus importante diversité biologique, notamment pour les écosystèmes profonds.

Les campagnes scientifiques menées depuis le milieu des années 1980, entre 200 et 1 500 mètres de profondeur, ont mis en évidence **le caractère exceptionnel des écosystèmes profonds de Nouvelle-Calédonie** :

- Plus de 2 500 espèces dont plus de la moitié étaient **nouvelles pour la science** en 2005 et ce dans la plupart des groupes zoologiques étudiés.

Pour certains groupes, comme les coraux froids, gorgones et mollusques, la mer de Corail constitue **un centre mondial de biodiversité**.

Diverses espèces appartenant à des groupes considérés comme éteints depuis des millions d'années ont été découvertes. On pense bien sûr au **nautile** découvert au XIX^e siècle, emblème de la Nouvelle-Calédonie.

- **D'immenses zones sont favorables à la présence de récifs profonds** construits par des coraux froids, des éponges et des gorgones.

- De **nombreux monts sous-marins**, qui constituent des habitats particulièrement productifs et riches en biodiversité. Ces « oasis de vie » sont également bien souvent d'importantes zones d'alimentation pour la faune marine et influencent la répartition de nombreuses espèces lors de leurs déplacements océaniques.

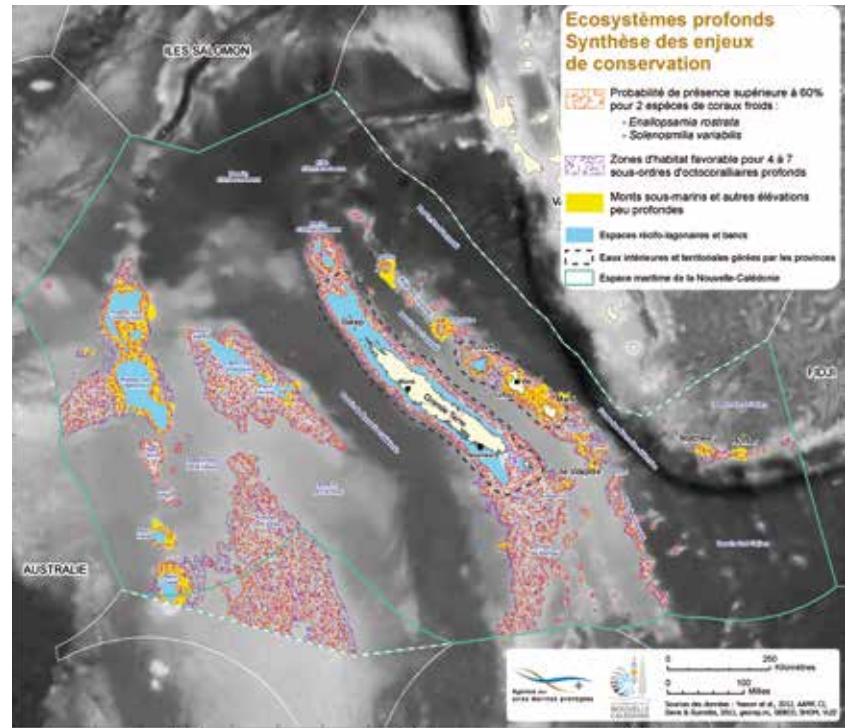


Figure 7 : carte de synthèse des enjeux de conservation des écosystèmes profonds

→ Cette **richesse unique**, issue de l'histoire géologique du territoire, de l'accumulation d'espèces et de la présence d'espèces relictues, confère à la Nouvelle-Calédonie une responsabilité toute particulière dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité des milieux profonds.



Accompagner un développement durable des activités humaines

Des usages peu nombreux et peu intensifs à ce jour, mais des potentiels de développement qu'il convient d'accompagner.

Les usages présents...

- **Pêche thonière** : il s'agit de la filière économique principale ciblant principalement les thonidés au travers d'une flotte de palangriers. Une vingtaine de navires calédoniens opèrent sous licence à l'intérieur de la ZEE. Aucun navire étranger n'est autorisé à pêcher. La production annuelle varie de 2 500 à 3 000 tonnes selon les années.
- **Pêches récifo-lagonaire et profonde** : une exploitation artisanale ciblant des invertébrés et des poissons existe autour des îles éloignées mais les informations disponibles actuellement ne permettent pas d'estimer les niveaux d'exploitation.
- **Transport maritime** : porté par le dynamisme économique calédonien et le nickel, le trafic maritime est en constante augmentation (en 2010, 5,3 M tonnes ont transité sur les quais de Nouméa et 5 M tonnes supplémentaires de latérites ont transité depuis le territoire). À cela s'ajoutent le transport inter-îles et les paquebots de croisière en forte augmentation.

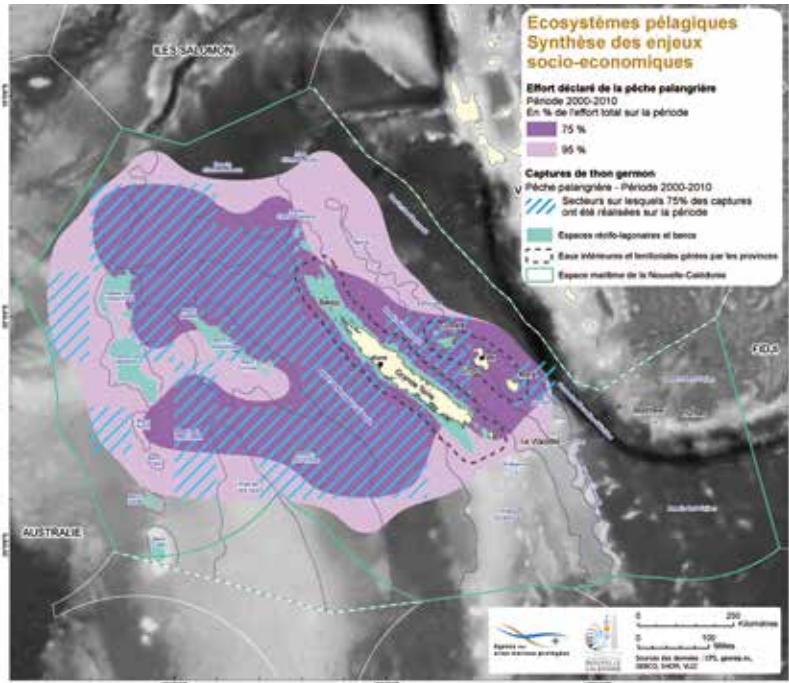


Figure 8 : carte de synthèse des enjeux socio-économiques dans les écosystèmes pélagiques

La valeur des services rendus par les écosystèmes coralliens de Nouvelle-Calédonie est évaluée entre 20 et 40 milliards FCFP/an (soit 10 à 20 % du budget total annuel de la Nouvelle-Calédonie).

▪ **Tourisme et plaisir** : des plaisanciers et quelques charters de Nouvelle-Calédonie ou d'Australie fréquentent régulièrement les atolls d'Entrecasteaux et de Chesterfield.

et potentiels... des richesses pour demain

- **Exploitation des hydrocarbures et des ressources minérales** : diverses campagnes d'acquisition de connaissances ont été réalisées dans le cadre du programme ZoNéCo depuis 1990. Des ressources potentielles en hydrocarbures et en minerais polymétalliques (sulfures, encrustements) ont été identifiées. Des études complémentaires demeurent toutefois nécessaires pour qualifier, positionner et quantifier le(s) ressource(s) potentielle(s).
- **Biomolécules** : des principes actifs pouvant entrer dans des applications médicales, cosmétiques ou industrielles, ont été isolés à partir de divers organismes vivants marins. À cet égard, les écosystèmes profonds présentent de fortes potentialités, car ils hébergent des organismes développant des solutions originales pour s'adapter aux conditions de vie très singulières qui règnent dans les profondeurs de l'océan.



L'emboîtement des échelles d'action



Une contribution au schéma d'aménagement et de développement Nouvelle-Calédonie 2025

La mise en place d'une politique de gestion intégrée de l'Espace maritime constituera une contribution significative à la mise en place d'une stratégie maritime dans le cadre du **Schéma d'aménagement et de développement Nouvelle-Calédonie 2025**, en complément des actions engagées par les provinces.

Il s'agit en effet, de trouver sur le long terme, un équilibre entre la responsabilité internationale de conservation d'un environnement exceptionnel et un essor des activités maritimes présentes ou futures sources de richesse et de développement durable du territoire.

Un outil d'intégration régionale

Cette politique de gestion intégrée sera par ailleurs un puissant levier pour l'intégration régionale de la Nouvelle-Calédonie et le développement de la coopération. Des pistes de coopération franco-australienne ont d'ores et déjà été identifiées à l'occasion de la signature, en mars 2010, de la « **Déclaration d'intentions pour une gestion durable de la mer de Corail** ». Ce travail en commun entraînera un rapprochement progressif entre les processus de création d'aires marines protégées engagés de longue date par l'Australie au sein de la « mer de Corail » et par la Nouvelle-Calédonie. Enfin, l'objectif à moyen terme consistera à partager ces actions avec les trois autres États riverains de la mer de Corail.

Ce processus pourrait ainsi conduire au plus vaste espace marin du monde géré durablement et à une échelle cohérente vis-à-vis des écosystèmes qu'il héberge.

Cette politique constituera en outre une contribution significative à la mise en œuvre des priorités définies dans la feuille de route du « **Pacific Oceanscape** », adoptée par les chefs d'État du Forum des îles du Pacifique, en 2010.

Le rayonnement international de la Nouvelle-Calédonie

Cette action apportera enfin une visibilité internationale à la Nouvelle-Calédonie en constituant un exemple de mise en œuvre concrète du principe de gestion à l'échelle des écosystèmes consacré par la **Convention sur la Diversité Biologique**, adoptée en 1992 lors du sommet de la Terre à Rio. En particulier, elle contribuera à l'atteinte de l'objectif global de protéger, d'ici à 2020, au moins 10 % des zones marines sous juridiction, au moyen de réseaux écologiquement représentatifs d'aires protégées, reliés entre eux, gérés efficacement et équitablement.

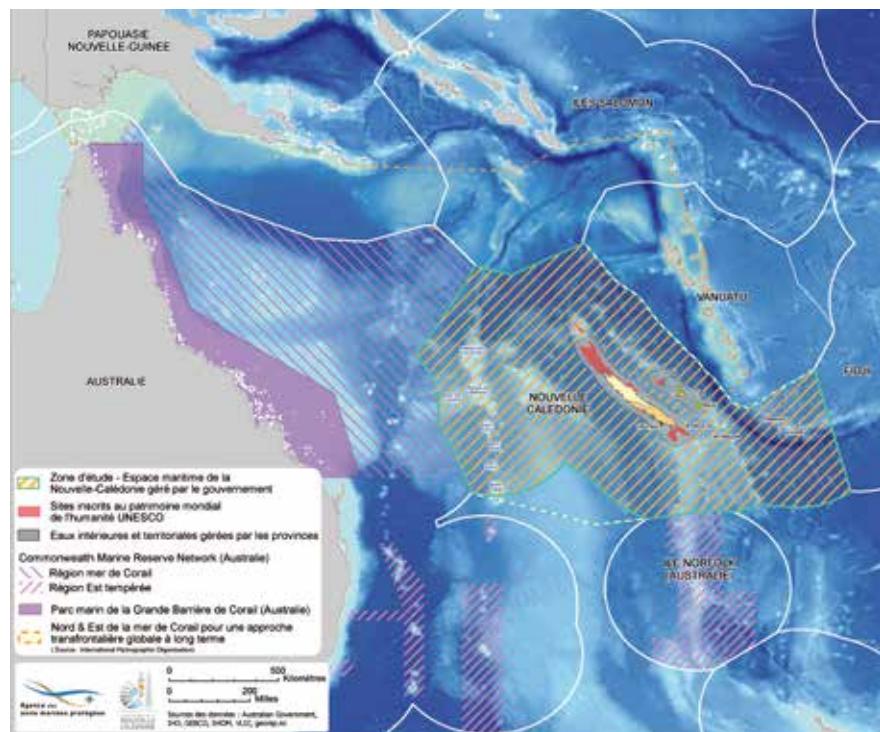


Figure 9 : processus de planification spatiale dans les eaux australiennes et néo-calédoniennes



Vers une gestion intégrée de l'Espace maritime de la Nouvelle-Calédonie

Document élaboré
dans le cadre de la convention de collaboration
entre le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
et l'Agence des aires marines protégées

